

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

ALAIN VIDALIES SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DES TRANSPORTS, DE LA MER ET DE LA PECHE

Communiqué de Presse

Communiqué de Presse

www.economie.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 29 juin 2015

N°712

Depuis plusieurs mois, Emmanuel Macron, Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique et Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche suivent avec une grande attention l'opération de reprise des actifs de la compagnie maritime calaisienne MyFerryLink.

Aujourd'hui, le tribunal de commerce de Boulogne n'a pas donné suite à la demande exprimée par les administrateurs judiciaires, de reconduire pour deux mois les contrats de location des navires à la Scop SeaFrance. Cette requête des administrateurs judiciaires avait pour but de prolonger les négociations avec les différentes sociétés intéressées, afin d'améliorer les offres de reprise, notamment au plan de la sauvegarde des emplois.

Pour autant, les Ministres considèrent que la décision du tribunal de commerce n'exonère pas le Groupe Eurotunnel de poursuivre ces négociations et de parvenir ainsi à une solution acceptable au plan de l'emploi.

Contacts presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13 Cabinet d'Alain Vidalies : 01 40 81 77 57